

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

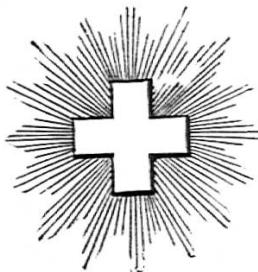
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLII^{me} ANNÉE

N^o 42.



LAUSANNE

20 octobre 1906

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un appel.* — *Lettre de Paris.* — *Congrès pédologique de Berlin.* — *Revue d'Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Influence de la chaleur sur les corps.* — *Lecture : Le renard et les raisins.* — *Vocabulaire.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Solutions d'un problème proposé aux maîtres.*

UN APPEL

L'Association Juste Olivier,¹ fondée l'année dernière pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de notre poète national et lui élever plus tard, à Lausanne, un monument digne de lui, se propose d'inaugurer, en 1907, deux médaillons, l'un à Gryon et l'autre à Eysins. Le premier sera encastré dans un beau bloc erratique offert par la commune et placé sur la principale place du village où l'auteur du *Canton de Vaud* passa les dernières années de sa vie.

Une somme de quatre mille francs a déjà été réunie. Dans le but d'augmenter ses ressources et de faire mieux connaître à notre peuple le premier historien de notre canton et son meilleur poète, le Bureau du Comité de l'Association Juste Olivier m'a chargé d'adresser un chaleureux appel à tous les instituteurs vaudois, les priant d'organiser l'hiver prochain des conférences au profit de son œuvre. Ceux qui ne pourraient préparer une causerie sur la vie et les travaux du chantre d'Eysins, voudront bien s'adresser à M. le professeur Ch. Burnier, Pré Fleuri, Lausanne, qui se fera un plaisir de les renseigner et de leur communiquer une liste de conférenciers. Nous espérons que cet appel sera entendu et que le corps enseignant primaire vaudois ne restera pas indifférent devant une œuvre aussi éminemment patriotique.

¹ Nos collègues peuvent faire partie de cette Association en s'adressant à M. Bersier, bibliothécaire. La cotisation annuelle est de fr. 2. Leur inscription sera reçue avec reconnaissance.

La maison Bridel publiera prochainement un choix de poésies de Juste Olivier. M. Ch. Burnier a écrit la préface de ce volume qui permettra à nos collègues de se documenter, tout en goûtant le charme exquis de poèmes, hélas, trop peu connus.

ERNEST SAVARY, inst.,
Membre du Bureau du Comité Olivier.

LETTRE DE PARIS

Rentré à Paris après deux mois de vacances pendant lesquels il ne s'est rien passé, dans notre monde pédagogique, qui me semble particulièrement digne d'être signalé à votre attention, je feuillette les journaux et revues scolaires qui se sont empilés à mon adresse dans la loge de ma concierge, et j'y remarque, avec l'arrière-pensée de les extraire pour vous, un article de M. Buisson sur la « Neutralité » (*Manuel général* du 11 août), un article de M. Aulard sur les Ecoles normales (*Dépêche de Toulouse* et *Ecole nouvelle* du 15 septembre) et un discours de distribution de prix prononcé par M. Lavisse, à Nouvion-en-Thiérache, dans le département de l'Aisne. Je lis à loisir ces trois morceaux qui sont tous de main experte et magistrale ; et comme les deux premiers mettent au jour des opinions de haute volée sur deux des principaux sujets de nos controverses actuelles, comme le premier apporte un témoignage de premier ordre en faveur de notre enseignement secondaire des filles, je me confirme dans le dessein d'en placer les passages essentiels sous vos yeux.

1. Sur la *neutralité scolaire* et les devoirs qu'elle impose à l'instituteur laïque, on a énormément discuté chez nous, dans ces derniers temps, et les thèses les plus divergentes ont été soutenues à ce sujet. La question, du reste, est double : 1^o l'instituteur a-t-il, comme tout autre citoyen, le droit — et s'il l'a, convient-il qu'il en use ? — de prendre une part active et directe aux luttes politiques, de faire de la propagande pour tel parti qui est le sien, et plus spécialement de se lancer dans la mêlée électorale ? Les intérêts moraux dont il a charge et le caractère particulier de sa fonction ne lui commandent-ils pas une réserve qui doit diminuer sa liberté d'action sans rien enlever à sa liberté d'opinion ? — 2^o la neutralité, l'impartialité lui font-elles une obligation, quand son programme le met en face de sujets controversés, de faire entendre aux enfants tous les « sons de cloche », toutes les « manière de voir », sans dévoiler sa préférence pour une solution ?

Je n'en finirais pas si je voulais vous rapporter tout ce qui a été dit de juste, de sensé, de pratique, et aussi de téméraire, d'excessif, voire de saugrenu, sur cette délicate matière. Il me paraît que les

gens de sens rassis, d'expérience et d'autorité se rangeront sans peine à l'avis donné par M. Buisson.

L'ancien directeur de l'enseignement primaire convient d'abord que « l'instituteur a les mêmes droits politiques que les autres citoyens ». Mais, ajoute-t-il tout de suite,

Mais quand il en aura usé, il faudra rentrer en classe, reprendre son rôle d'éducateur accueillant sans distinction les enfants de toutes les familles et de tous les partis. Il ne serait peut-être pas mauvais qu'il y pensât d'avance. Et s'il y pense, il s'abstiendra d'un certain nombre de pratiques auxquelles d'autres peuvent s'abandonner impunément ou à peu près. Tout en soutenant son opinion, il s'interdira, — ne me faites pas dire : on lui interdira, c'est lui-même et lui seul qui s'interdira, — les violences de langage, les attaques personnelles et tous les autres égarements de la fièvre électorale, une des plus vilaines fièvres intermittentes qui soient connues. Bien qu'aussi libre qu'un autre de tout dire et de tout faire, il ne fera et ne dira rien qui doive mettre entre lui et les familles une *irréparable opposition, d'invincibles répugnances et des haines tenaces*.

C'est en ce sens « qu'il n'ira pas jusqu'au bout de son droit ». Qu'y aura-t-il de perdu ? Il se sera imposé cette « mesure » et ce « tact » et encore cette « réserve » et cette « tenue » dont parlent les circulaires ministérielles et qui, en effet, ne se définissent pas : ce sont tout simplement les façons d'agir et de parler de l'homme bien élevé ; à plus forte raison de celui qui doit bien éléver les autres.

Voici maintenant ce qu'il pense de la méthode des « sons de cloche » préconisée en ces derniers temps par la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur* :

Les autres répondent... : Non, l'Etat n'enseignera rien, il exposera tout. Il enseignera le pour et le contre ; il fera connaître, sans conclure, les manières de voir, qui sont diverses, et à quel point ! Et voilà un enfant bien avancé ! Supposez, par impossible, que ce programme pût s'appliquer à la lettre. Demandez-vous quel chaos serait la tête d'un élève de douze ans devant qui on aurait fait défiler cette interminable et décourageante procession de thèses et d'antithèses, d'affirmations et de négations qui s'entrechoquent. Ne serait-ce pas *la pire école de scepticisme, l'apprentissage de la désespérance ou, qui pis est, l'invitation à l'indifférence obtuse et un prétexte au plat égoïsme* ?

La solution de M. Buisson consiste à rappeler fortement la ligne de démarcation que tracèrent les fondateurs de l'école laïque entre les choses qui sont matières d'enseignement primaire et celles qui ne le sont pas :

Est matière d'enseignement primaire, et par conséquent d'affirmation formelle, sans réticence et sans souci de neutralité, tout ce qui n'est contesté par aucun homme en son bon sens.

N'est pas matière d'enseignement primaire, et par conséquent ne doit pas être enseigné autoritairement, tout ce qui soulève des contestations entre les hommes.

Seront donc, de plein droit, mises hors du programme de l'école publique : les

questions religieuses ; — les questions politiques ; — les questions philosophiques avec leurs diverses applications sociales, et particulièrement :

En morale, les théories qui se rapportent aux principes, aux origines et aux fins.

En histoire les appréciations sur les faits, les hommes et les institutions donnant lieu à controverse.

(*A suivre.*)

H. MOSSIER.

Congrès pédologique de Berlin.

Au congrès de pédologie, le professeur Heubner, de Berlin, a parlé des expériences qu'il a faites avec des enfants idiots. Il ne faut pas se décourager lorsque l'amélioration de ces petits infortunés ne fait pas de rapides progrès ; il arrive même parfois qu'elle est arrêtée ou qu'il y a recul. Mais, en général, on peut dire que chez la moitié des enfants idiots, les chances d'améliorations sérieuses existent.

Le docteur Sonnenberger, de Worms, a insisté sur l'importance des colonies de vacances ; celles-ci jouent un grand rôle dans la prophylaxie antituberculeuse, et elles sont à ce point utiles que les pouvoirs publics devraient prendre l'initiative de construire des « maisons de vacances » où ne seraient pas seulement admis les petits indigents, mais encore les enfants des classes moyennes.

Dans une des sections, le docteur Bernhard, de Berlin, a fait des révélations intéressantes au sujet de la durée du sommeil quotidien de la jeunesse scolaire à Berlin. Les investigations du savant ont porté sur 6551 enfants du centre de la ville. La durée du sommeil de tous les sujets examinés a été trouvée au-dessous d'un minimum indispensable. Le déficit quotidien s'élève en moyenne à 1 h. 40 m., ce qui revient à dire qu'une partie des enfants sont privés de 608 heures de sommeil par an. Pour rattraper le repos perdu, ils devraient dormir pendant vingt-cinq jours, sans interruption ! Les causes de cet état de choses résident le plus souvent dans une coupable négligence des parents. D'autre part, les chambres à coucher et les literies sont pour la plupart très malsaines. Dans certaines familles, neuf personnes dorment dans une seule chambre, quatre dans un seul lit.

Le docteur Bernhard a terminé sa conférence en demandant que les parents soient avertis, par la voie de la presse, de la grande importance de la durée du sommeil chez les enfants ; il a insisté finalement pour que les pouvoirs résolvent le plus tôt possible le problème de l'hygiène des habitations.

REVUE D'ALLEMAGNE

A Berlin, faisant suite à une invitation de l'autorité de surveillance, chaque école crée un jardin scolaire dans lequel on cultive des légumes, des plantes potagères et les céréales, ceci pour servir de démonstration dans les leçons de botanique.

On constate, depuis quelque temps déjà, un curieux phénomène dans la capitale de l'empire : c'est le *dépeuplement constant des écoles situées sur la rive gauche de la Spree*, en faveur de celles sur la rive droite. Cela provient du fait que l'on construit surtout dans le nord et dans le nord-est de la capitale ; la transformation du centre en une « City » y est aussi pour quelque chose, et

enfin beaucoup de familles vont se fixer dans les faubourgs. Le nombre d'enfants inscrits a aussi diminué dans une proportion très sensible (600 au lieu de 2000); cela a évité la création de vingt-cinq classes nouvelles.

Traversons le Tiergarten : nous arrivons à *Charlottenbourg* qui a rouvert, au mois de mai, son école dans la forêt, avec 240 enfants contre 120 l'année passée. Le personnel enseignant se compose de 6 maîtres et de 3 maitresses. Sur l'ordre de l'empereur, le ministre des cultes invite, dans une récente circulaire, les autorités de tous les districts à imiter l'exemple de Charlottenbourg, dans l'intérêt de la santé des enfants et de leur développement physique. La même ville a encore institué des *promenades hygiéniques*. Groupés par 12-15, les enfants, dont la santé est délicate et qui ont été désignés par les directeurs et les médecins scolaires, sont conduits, une fois par semaine, dans une des forêts des environs. Après une courte promenade, on leur sert un repas frugal : sandwich, du fruit et du lait. Puis on fait des jeux et un peu de lecture, on explique des plantes et on chante et les heures passées ainsi en plein air s'écoulent toujours trop vite,

Dans la ville libre de *Brême*, il y a *conflict entre le Sénat et la majorité du corps enseignant*. Voici pourquoi : le 30 mai 1905, les trois membres du comité et un des plus anciens membres de la Société des instituteurs de Brême envoyèrent au Sénat une protestation énergique contre la manière de faire d'un des inspecteurs. Après enquête faite, ce dernier eut gain de cause et les quatre maîtres furent réprimandés sévèrement. Là-dessus, la Société entière vota une protestation contre ce blâme et se solidarisa avec les quatre collègues. La réponse du Sénat ne fut pas longue à venir : le président de la Société des instituteurs fut immédiatement suspendu de ses fonctions, le vice-président fut placé à mi-solde et plainte fut portée contre les quatre collègues pour indiscipline, pour manquement grave à leurs devoirs et pour excitation à l'insubordination.

En *Bavière*, les instituteurs doivent faire une fois par an une enquête pour savoir si des enfants sont occupés dans des entreprises industrielles. En outre, si un maître remarque qu'un élève a l'air distrait, fatigué ou malade, qu'il a de la peine à faire ses tâches et s'il sait ou suppose qu'il est occupé dans une entreprise en dehors des heures d'école, il doit en avertir l'inspecteur des écoles qui procèdera à une enquête.

Dans le royaume de *Saxe*, à Dresde et à Leipzig surtout, on a tenu quelques soirées auxquelles étaient invités les parents des élèves dans le but de les instruire sur la manière de combattre l'alcoolisme. Un public très nombreux remplit chaque fois les grands auditoires cédés par les autorités scolaires. Des conférences avec démonstrations et projections alternaient avec des déclamations et des productions musicales.

Dans le *Grand-duché de Bade*, on a fait de bonnes expériences pour l'éducation en commun des jeunes gens et des jeunes filles qui sont admises aux gymnases, aux écoles réales supérieures et dans d'autres établissements (total 694). Dans beaucoup de cas, les recteurs louent la grande capacité des jeunes filles, leur application, leur intérêt très vif, leur sentiment de l'ordre et de l'exactitude, etc. Tous sont d'accord pour constater leur heureuse influence sur le travail et la conduite des jeunes gens.

Sur l'initiative du chancelier Bülow, le *ministère prussien* et ceux de *Lübeck* et de *Hambourg* ont pris des mesures pour faciliter aux instituteurs *le passage dans les écoles allemandes à l'étranger*. On leur accorde facilement le congé demandé,

et, à leur retour, les années passées à l'étranger sont comptées pour les augmentations. On leur accorde encore certains priviléges lorsqu'ils postulent des places vacantes à l'intérieur. La Société des instituteurs allemands possède à Berlin un bureau de placement pour l'étranger.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

L'Hygiène scolaire dans le canton de Neuchâtel. Etudes et renseignements divers publiés par le Département de l'Instruction publique. Imprimerie A. Borel, Neuchâtel.

A l'occasion de la réunion de la Société suisse d'hygiène scolaire à Neuchâtel, les 9 et 10 juin 1906, le Département de l'Instruction publique de ce canton a fait publier une notice relatant les progrès réalisés, en pays neuchâtelois, durant ces quelques vingt dernières années dans le domaine si vaste de l'hygiène scolaire.

On trouve une quantité de choses dans cette brochure et toutes sont du plus haut intérêt.

M. Quartier-La-Tente, conseiller d'Etat, nous présente une courte biographie du docteur Louis Guillaume, chef du bureau fédéral de statistique, initiateur des questions d'hygiène scolaire dans le canton de Neuchâtel.

M. Blaser, inspecteur, fait l'historique du service des soupes scolaires et en montre les heureux résultats. A ce propos, notons l'impressionnant récit de M. Favre qui raconte quel fait douloureux fut la cause déterminante de l'institution des soupes scolaires au Locle. Lisez ce fragment à vos élèves et vous verrez perler des larmes.

Puis viennent des renseignements sur l'œuvre des Colonies de vacances de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Que de reconnaissance les petits Neuchâtelois doivent à leur bienfaiteur, M. James de Pury, qui les si royalement dotés !

C'est à partir de 1892 que La Chaux-de-Fonds possède son médecin des écoles et M. Wasserfallen, directeur, indique quels avantages incontestables il y a à ce que les élèves soient de temps à autre soumis à une visite médicale. Les petits malades sont soignés, les parents reçoivent des directions et des conseils, les cas graves sont adressés à des spécialistes, les faux malades sont tout simplement renvoyés... en classe. Voilà qui fait diminuer sensiblement le nombre des absences.

M. le Dr E. Trechsel parle de l'enseignement de l'hygiène scolaire dans les écoles du Locle. Les instituteurs et institutrices doivent être les collaborateurs du médecin scolaire, dont les visites sont quelquefois trop espacées ; pour cela il faut que le corps enseignant ait des connaissances hygiéniques suffisantes, et c'est au moyen de conférences données périodiquement par le médecin des écoles que ces connaissances s'acquerront.

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fontainemelon ont aussi leurs classes gardiennes, et M. Latour, inspecteur, dit tous les bienfaits de cette institution. Il nous nous apprend aussi que les élèves pauvres reçoivent du linge et des vêtements ; que divers fonds particuliers ont été créés dans le but de venir en aide aux élèves nécessiteux : ainsi le « Fonds Pestalozzi » et le « Fonds du petit sabot ». A propos de l'enseignement antialcoolique, M. Latour écrit :

« Pleine et entière liberté est laissée à nos instituteurs et à nos institutrices

dans cet enseignement pour lequel nous demandons de faire œuvre bonne et durable en agissant avec mesure tact et discréetion ».

En résumé, toute personne qui s'intéresse aux questions scolaires lira avec profit cette brochure, très soignée d'ailleurs au point de vue de l'impression et de l'illustration.

En terminant notre lecture, nous nous disions : Honneur au canton qui s'occupe avec tant de sollicitude de toutes les questions concernant l'enfance !

E. Mx.

Schweizerisches Kopfrechenbuch, und methodische Wegleitung im Anschluss an die Rechenbücher für die schweizerischen Volksschulen von Justin Stöcklin, Lehrer in Liestal. III. Teil. Liestal, Suter, Marti & Schäublin.

Il est peu de manuels scolaires aussi répandus que les Rechenbüchlein de Stöcklin. On les rencontre dans la plupart des écoles de la Suisse allemande. *L'Éducateur* les a aussi fait connaître à ses lecteurs en en publiant, il y a à peine un an, quelques séries d'exercices.

L'ouvrage qui vient de paraître est le couronnement de l'œuvre entière : c'est le livre du maître pour les dernières années de l'école primaire. Nous y trouvons des récapitulations sur le calcul des nombres entiers, des nombres décimaux et des mesures métriques et l'étude des fractions ordinaires, de la règle de trois, des questions d'intérêt et d'escompte, des règles de partages et de mélanges. Il y a en outre une partie assez importante du volume consacrée à la géométrie, puis, chose nouvelle que nous ne rencontrons pas dans nos recueils français et qui nous paraît tout à fait à sa place dans un manuel destiné à l'école populaire, des questions relatives à l'économie domestique, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, aux sociétés, aux communes et à l'Etat, le tout terminé par un certain nombre de tables donnant des renseignements précis sur le prix des marchandises, les vitesses, les mesures, les monnaies, etc.

Ce livre sera un précieux moyen d'enseignement pour nos collègues de langue allemande. Les instituteurs romands, qui ont le temps de traduire les questions, pourront également en faire leur profit ; nous le signalons en particulier aux auteurs de livres de calcul, qui ne manqueront pas d'apprécier, comme nous, à côté de beaucoup d'autres choses, les judicieuses instructions renfermées dans la préface.

L. J.

— Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande. Serix près Oron (Vaud). Etablissement fondé en 1863. 43^{me} Rapport 1905-1906. Intéressante brochure qui signale l'arrivée à la direction de la Colonie de M. et Mme Piguet, deux anciens élèves de l'Ecole normale de Lausanne.

Rhaetoromanische Elementargrammatik, mit besonderer Berücksichtigung des ladinischen Dialekts im Unterengadin, von Peter-Justin Andeer, Pfarrer.

— Zweite Auflage, durchgesehn von Prof. Dr G. Pult. Zurich, Art. Institut Orell Füssli.

Les dialectes rhétoromans, parlés dans les Grisons par 40 à 45 000 personnes, ont fait l'objet dans ces dernières années de travaux importants. M. Decurtins, l'ancien conseiller national, actuellement professeur à l'Université de Fribourg, a fait connaître de nombreux textes dans sa « Rhaetoromanische Chrestomathie », dont l'achèvement est attendu avec impatience. M. Pallioppi a terminé en 1902 son « Wörterbuch der romanischen Mundarten des Ober- und Unterengadins,

des Münsterthals, von Borgem und Filisur ». Et voici que M. le Dr Pult, professeur à l'Ecole de commerce de St-Gall, donne une seconde édition de la grammaire élémentaire, publiés en 1880, par M. le pasteur Andeer. M. Pult était fort bien préparé pour ce travail. Il a publié en 1897 une dissertation de doctorat, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne : « Le parler de Sent (Basse-Engadine) », qui a obtenu les éloges de la critique. Il est regrettable qu'il n'ait pas été autorisé à modifier le plan de l'ouvrage d'Andeer, tout au moins dans la seconde partie. Les dix pages intitulées : *Eigenthümlichkeiten der romanisch-ladinischen Sprache im Gebrauche der zehn Wortarten*, auraient dû rentrer dans le chapitre de la syntaxe. On regrette aussi que M. Pult se soit montré aussi sobre d'explications. Il donne, par exemple, comme participe passé du verbe *avoir* (*avoir*) *avü* ou *gnü* et ajoute en note : « Le participe d'*avoir*, formé étymologiquement, devrait être *avü*, mais, dans l'usage courant, on dit généralement *gnü*, et c'est la forme que l'on écrit toujours (v. Pult, « Parler de Sent », p. 169) ». Le lecteur qui n'aura pas sous la main la dissertation de M. Pult aura inévitablement l'impression que *gnü* est une déformation d'*avü*. Or il n'en est rien. Comme M. Pult l'a prouvé lui-même à la page indiquée ci-dessus, *gnü*, qui s'écrivait autrefois *tngüd*, n'est autre chose que le participe passé du verbe *tñair* (lat. *tenere*, tenir). Il eût été utile enfin de faire suivre la troisième partie (exercices pratiques) d'un glossaire complet.

Ces quelques critiques ne nous empêchent pas de reconnaître l'intérêt très réel que présente la grammaire d'Andeer pour toute personne désireuse de se faire une idée de la langue parlée par nos confédérés de l'Engadine.

J. BONNARD, prof.

Centenaire du Père Girard. 1804-1904. C'est là le titre d'une brochure très captivante, dans laquelle est retracée en termes émouvants la vie et l'œuvre étonnantes d'un homme dont la renommée extraordinaire n'a fait que grandir avec le temps. Je veux parler du Père Girard, cette âme noble et ce cœur d'or qui disait à ses élèves : Sois bon, Dieu te voit, de ce pédagogue éminent pour qui l'ennoblissement du cœur était le but suprême de tout son enseignement : « Les mots pour les pensées et les pensées pour le cœur et la vie ». Le Père Girard était adoré de ses élèves et admiré par ses concitoyens ; aussi, le 18 juillet 1905, la ville de Fribourg célébrait avec enthousiasme le centenaire de l'appel du Père Girard au poste de Préfet des Ecoles de la ville de Fribourg, le 2 novembre 1804.

La fête commence par une messe ; il est ensuite donné lecture d'un travail : « Ecoles du Père Girard » qui montre l'activité déployée à Fribourg par l'illustre cordelier. Le troisième acte de la fête donne lieu à une cérémonie solennelle : une plaque commémorative avec inscription est fixée sur la façade de la maison natale du Père Girard. Puis quelques invités se trouvent réunis au Musée pédagogique pour l'inauguration d'une vitrine où sont classés une foule de précieux manuscrits ayant appartenu au célèbre éducateur. Dans le banquet qui suivit, des discours montrent toute la valeur de celui qui honora si brillamment la ville de Fribourg. Cependant, le dernier acte de la fête en fut certainement le clou, grâce à la pensée délicate de faire coïncider la fête du jour avec la distribution des prix. Aussi le moment est touchant, lorsque, sur le chemin de l'église, le cortège des écoliers entoure la statue du Père Girard et chante deux choeurs de circonstance. Chacun est ému ; le souvenir d'une telle fête est ineffaçable et tous ces écoliers ont l'impression que Fribourg peut être fière d'avoir possédé un homme tel que fut le bon Père Girard.

E. PAHUD.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

1^{er} degré. — 1^{re} année.

Influence de la chaleur sur les corps.

1^o INTRODUCTION. — Voici un morceau de fer. Sous quel état le voyez-vous ? (Etat solide.) Peut-on le faire passer à un autre état ? (Etat liquide.) Que faut-il faire pour cela ? (le chauffer.) Que produit la chaleur sur les corps ? (Elle les fait changer de forme et d'état.) Nous allons nous occuper aujourd'hui de l'influence de la chaleur sur l'état des corps.

2^o EXPOSITION. — Reprenons notre morceau de fer, et chauffons-le à l'aide de cette flamme. Que remarquez-vous ? (Le fer devient rouge.) Je continue à chauffer, que devient le morceau de fer ? (Il devient blanc et malléable.) Qu'arriverait-il si j'avais une flamme plus forte et que je continuasse à chauffer ? (Le fer se fondrait.) Il passerait à l'état liquide. Ce passage de l'état solide à l'état liquide s'appelle la *fusion*. Le fer s'est-il fondu immédiatement ? (Non.) Qu'est-ce qu'il a fallu ? (Une certaine température.) La température à laquelle le solide commence à fondre s'appelle *le point de fusion*. Ce point est invariable pour une même substance. Ainsi pour la glace, il est de 0°, pour le zinc de 450°, pour le plomb de 320° et l'étain de 230°. Pensez-vous que toutes les substances puissent se fondre ? Non, il en est qui sont dites *réfractaires*, comme par exemple les briques que l'on utilise pour la fabrication des fours.

RÉSUMÉ : La fusion est le passage d'un corps solide à l'état liquide. Elle est utilisée en grand dans les usines métallurgiques pour la fabrication de la fonte, du fer et de l'acier. Le passage à l'état liquide ne se fait qu'à une température déterminée appelée point de fusion. Il est invariable pour une même substance. Les substances qui ne peuvent se fondre sont appelées substances réfractaires.

IDÉE GÉNÉRALE : La fusion.

Voici maintenant un morceau de sucre. Sous quel état vous apparaît-il ? (état solide.) Plongeons-le dans l'eau, qu'est-ce qui se passe ? (Il se dissout.) Pensez-vous que la chaleur ait joué un rôle dans ce phénomène ? (Oui.) En effet, si j'avais mesuré la température du liquide avant et après l'opération, nous aurions constaté un abaissement de température. Que pouvez-vous conclure d'après cela ? (Le sucre pour se dissoudre a emprunté de la chaleur à l'eau ; de là l'abaissement de température du liquide.) Quelquefois, l'abaissement de température est suffisant pour congeler de l'eau placée dans de petits tubes, au milieu du mélange dit *réfrigérant*. Pour obtenir cela, on utilise plutôt du sel marin, qui produit un abaissement plus considérable que le sucre. Dans quelque cas, le liquide dissolvant augmente de température, c'est lorsque le corps que l'on a plongé dedans dégage plus de chaleur qu'il n'en faut pour qu'il se dissolve. L'expérience que je viens de faire vous a permis de constater qu'un corps solide peut passer à l'état liquide sous l'influence de la chaleur et par l'intermédiaire d'un liquide. Citez-moi quelques-uns de ces corps ? (Le sucre, le sel marin, le sulfate de cuivre, etc.) Ce phénomène s'appelle la *dissolution*.

RÉSUMÉ : La dissolution est la liquéfaction d'un corps par son contact avec un liquide. En se dissolvant, le corps prend une certaine chaleur au liquide, ce qui provoque un abaissement de température. Ce phénomène est utilisé dans les

mélanges réfrigérants. Dans certains cas, au contraire, il y a production de chaleur. Les substances, qu'aucun liquide ne peut dissoudre sont dites *insolubles*.

IDÉE GÉNÉRALE : La dissolution.

Continuons nos expériences. Voici de l'eau dans un ballon ; je la chauffe, que va-t-il se passer ? (L'eau va passer à l'état de vapeur.) Avez-vous déjà observé ce phénomène ? (Oui, lorsque l'on chauffe de l'eau dans une marmite.) A quoi est donc dû le changement d'état de l'eau ? (A l'influence de la chaleur.) Ce passage de l'état liquide à l'état de vapeur, s'appelle la *vaporisation*. Quand vous mettez de l'eau sur le feu, se transforme-t-elle immédiatement en vapeur ? (Non, il faut un certain temps.) La température à laquelle l'eau passe à l'état de vapeur s'appelle point d'*ébullition*. Pour l'eau, il est à 100°, pour l'alcool à 78°,3, pour le mercure 360°.

Regardez ici ; voici votre eau qui bout ; que fait la vapeur ? (Elle s'échappe par l'orifice du ballon.) Qu'est-ce que cela nous prouve ? (Qu'elle augmente de volume.) Qu'arriverait-il si je fermais le ballon ? (Il éclaterait.) Que pouvez-vous conclure ? (La vapeur exerce une pression sur les parois du vase ; elle a une force.) Savez-vous où cette force a été mise en application ? (Dans la machine à vapeur.)

RÉSUMÉ : La vaporisation est le passage d'un corps liquide à l'état de vapeur. Ce passage a lieu à une température déterminée appelée point d'ébullition. En passant à l'état de vapeur, le liquide augmente de volume et exerce une pression ; cette pression a été mise en application dans la machine à vapeur.

IDÉE GÉNÉRALE : La vaporisation.

Pour terminer notre leçon, nous allons faire une dernière expérience, ou plutôt, nous la supposerons, car je ne puis pas la faire en classe. Voici de l'eau, qu'arriverait-il si je la laissais dehors en plein hiver ? (Elle se congelerait.) A quoi serait dû ce changement d'état de l'eau ? (A l'influence du froid.) Ce passage de l'état liquide à l'état solide s'appelle la *congélation*. Comme dans le cas de la vaporisation, l'eau en se congelant augmente de volume ; elle peut provoquer l'explosion du vase dans lequel elle est contenue, l'explosion des arbres pendant un hiver rigoureux, et la désagrégation des roches. Quelquefois, certains corps en se solidifiant affectent une forme géométrique qui est toujours la même pour un même corps. Le phénomène alors s'appelle la *cristallisation*.

RÉSUMÉ : La congélation ou solidification est le passage d'un corps liquide à l'état solide. Elle est due à l'influence du froid. La congélation est accompagnée d'une augmentation de volume et par suite d'une pression. Lorsqu'elle se fait suivant une forme géométrique déterminée, elle s'appelle cristallisation.

IDÉE GÉNÉRALE : La condensation.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL : Les corps changent d'état : 1^o En les chauffant. 2^o En les refroidissant. 3^o En les comprimant.

APPLICATIONS : 1^o Etude des mots nouveaux fournis par cette leçon. 2^o Composition : Application de la fusion dans l'industrie métallurgique. 3^o Dessin de quelques cristaux les plus connus.

ADRIEN DUMUID.

LEÇON DE LECTURE

(*Degrés moyens*).

Le renard et les raisins¹.

I. INTRODUCTION. — Que mange le renard ? (des canards, des poules, des oies, souris). Comment arrive-t-il à les prendre ? (Il les dérobe). Mais le renard mange aussi volontiers des raisins. Quel arbuste porte des raisins ? Où voit-on de la vigne ? (Dans les vignobles, contre les maisons, contre les murs de jardins). Quand les raisins sont-ils mûrs ? Quelle couleur ont-ils ? Comment les trouvez-vous ? Tout le monde aime les raisins.

BUT : Eh bien ! écoutez ce que fit et dit cependant un renard qui, voulant dérober des raisins, ne parvint pas à ses fins.

II. EXPOSÉ. — a) *Lecture du morceau par le maître.*

1. Un renard aperçut contre un mur de splendides grappes de raisin et voulut en dérober quelques-unes. Il se promena longtemps devant la treille, se demandant comment il pourrait exécuter son projet. Il essaya de sauter, mais l'objet de sa convoitise était placé trop haut ; il fit un second saut et retomba bredouille.

2. « Vous êtes en bien belle humeur, lui cria ironiquement un corbeau qui assistait à la scène ; vous avez probablement mangé trop de raisins. — Oh ! répondit le rusé compère, je ne les aime pas ; au reste, ceux-ci sont encore trop verts, je n'en voudrais rien. — Dites plutôt qu'ils sont trop haut perchés, repartit l'oiseau noir d'un ton moqueur. »

b) *Lecture du premier paragraphe par un bon élève.*

c) *Explications, exercices d'élocution, compte-rendu.*

a) Que veut dire : dérobe ? Qu'est-ce qu'une treille ? Que veut dire : convoiter ? De ce verbe, on a fait quel nom ? Que veut dire : retomber, revenir bredouille ? Quand un pêcheur, un chasseur, un braconnier, un voleur, reviennent-ils bredouille ?

b) Où le renard aperçut-il des raisins ? Comment étaient les grappes ? A quelle époque se passait la scène ? Que voulait faire le renard ? Pourquoi ne put-il pas satisfaire son envie sur-le-champ ? Que fit-il ? A quoi pensait-il tout en se promenant ? A quel moyen s'arrêta-t-il ? Pourquoi ne put-il atteindre les raisins ? Que fit-il encore ? Réussit-il mieux la seconde fois que la première ? Pourquoi ? La tentative fut-elle heureuse ou vaine ?

c) Idée principale : La vaine tentative du renard.

d) Compte-rendu tout d'une haleine.

d) *Lecture du second paragraphe par un bon élève.*

e) *Explications, exercices d'élocution, compte-rendu.*

a) Que veut dire : être en belle humeur ? Crier ironiquement ? Assister à la scène ? Quel nom les fabulistes emploient-ils souvent pour désigner les animaux ? Qu'est-ce qu'un joyeux compère ? Un bon compère ? Un rusé compère ? Qu'en entend-on par cette expression : Etre compère et compagnon ? Que veut dire : haut perché ? Qu'est-ce qu'une perche ? Qui appelle-t-on l'oiseau noir ?

b) Le renard ne se croyait pas observé. Qui avait tout vu ? Que dit le corbeau ? Le corbeau tint un langage ironique ; que cela veut-il dire ? Mais le renard ne se

¹ Cours élémentaire de grammaire française à l'usage des écoles primaires genevoises. Premier volume, page 8.

laissa pas abasourdir ; que répondit-il ? Comment trouva-t-il soi-disant les raisins ? Comment sont les raisins quand ils sont mûrs ? Comment étaient les raisins de la treille ? Le renard disait-il la vérité ou un mensonge ? Pourquoi mentait-il ? (Il ne voulait pas laisser percer son dépit). Parvint-il à tromper le corbeau ? A quoi le reconnaissiez-vous ? Que dut faire le renard ? (S'en retourner bredouille).

- c) Les moqueries du corbeau.
- d) Compte-rendu tout d'une haleine.

PLAN : 1. La vaine tentative du renard.

2. Les moqueries du corbeau.

f) *Compte-rendu complet.*

III. COMPARAISON ET ABSTRACTION. — Que désirait le renard en apercevant les splendides raisins ? Que fit-il en voyant qu'il ne pouvait les atteindre ? (Il déclara qu'ils étaient trop verts). Beaucoup de gens ressemblent à ce renard.

Premier exemple : Un garçon vit une belle pomme mûre sur un arbre, que le jardinier avait laissée. Il l'aurait volontiers cueillie. À plusieurs reprises, il lança contre la branche un morceau de bois, mais il n'arrivait pas à atteindre le fruit. Une petite fille se moqua de lui. Le garçon répondit : La pomme est vêreuse, je n'y tiens pas.

Deuxième exemple : Une dame aurait volontiers engagé la domestique de sa voisine, car la jeune fille était appliquée, convenable et fidèle. La dame lui promit des gages élevés si elle consentait à venir, mais elle préféra rester dans la maison où elle était. La dame la diffama auprès de ses maîtres ; mais ceux-ci se moquèrent d'elle, car ils savaient que la domestique était brave et active.

C'est ainsi que font beaucoup de gens. D'abord, on convoite un bien, et si on ne peut l'avoir, ils le décrient et font comme s'il ne valait pas la peine de s'en faire du souci. Ces gens-là ne sont ni loyaux, ni sincères ; ils usent de dissimulation. Quand nous ne pouvons pas obtenir une chose, quelque peine que l'on prenne, nous ne devons pas la décrier.

Pourquoi le renard sauta-t-il deux fois en l'air ? Et pourquoi le garçon dont nous avons parlé lançait-il des morceaux de bois contre la pomme ? (Ils désiraient quelque chose). Était-ce un désir légitime ou coupable ? Pourquoi coupable ? (Nous ne devons pas nous approprier le bien d'autrui). C'est pourquoi il faut maîtriser ses mauvais penchants.

Qu'arriva-t-il au renard, au garçon et à la dame quand ils usèrent de dissimulation ? (Ils furent ridiculisés ; on se moqua d'eux). Quelle punition encourtent donc les personnes déloyales ou fausses ? Quelle conclusion devons-nous tirer de ces faits ? (Sois sincère et loyal).

IV. APPLIcation. — Quelles personnes ressemblent au renard ? Un domestique de campagne veut entrer en condition chez un cultivateur, mais il n'obtient pas la place. Que ne doit-il pas faire ? Quel avantage retirerez-vous, si vous vous montrez toujours sincère et loyal ?

Caractérisation du principal personnage de la fable :

Le renard est cupide, rusé, irritable et de mauvaise humeur, menteur, honseux, ridiculisé, puni de sa cupidité. Prouvez-le.

V. EXERCICES ORAUX ET ÉCRITS. — 1. *Rendre compte de la fable dans une forme différente.* Un renard vit un jour de beaux raisins contre le mur d'un

jardin. Il les aurait volontiers mangés. Il se mit à sauter pour chercher à les atteindre, mais peine inutile ! Un corbeau, témoin de la scène, se moqua de lui. Mais le renard usant d'un subterfuge lui dit : « Je ne tiens pas aux raisins : ils sont trop verts ».

2. *Le corbeau raconte l'histoire.*

3. *Imitation : L'enfant et le papillon.* Un enfant poursuivait un papillon dans la prairie, mais n'arrivait pas à l'attraper. A plusieurs reprises il était tombé en courant. « Ne te donne pas cette peine, dit le papillon, tu ne m'auras pas. — Ah ! répliqua le garçon exténué, peu m'importe ! Je puis attraper de bien plus beaux papillons que toi ».

4. *Imitation : La fillette et les fleurs.* Une fillette était allée dans un pré avec ses camarades pour chercher des fleurs. Dans un endroit marécageux, elle aperçut beaucoup de colthas. « Je vais les cueillir », dit-elle. Elle tourna longtemps autour de l'endroit humide, sans pouvoir cueillir une seule fleur. Enfin elle s'avança trop et se mouilla les pieds. Ses camarades se mirent à rire. La fillette répondit dédaigneusement : « De si vilaines fleurs n'auraient pu que déparer mon bouquet ».

Traduit de l'allemand¹, par Ch. VIGNIER.

VOCABULAIRE

I. ACTIONS COMMUNES A UN OBJET OU A UN ÊTRE :

Que peut faire :

Le blé ? L'herbe ? La fleur ? Le soleil ? Le vent ? La rivière ? Le médecin ? Le menuisier ? Le maçon ? Le tailleur ? L'agriculteur ? Le vigneron ? L'avocat ? L'instituteur ? Le maréchal ? L'oiseau ? Le canard ? La poule ? Le chat ? Le chien ? Le cheval ? La vache ?

DEVOIR : Trouver trois verbes convenant à chaque sujet (étude de la virgule) et faire de petites phrases avec ou sans le complément :

Le blé germe, épie, mûrit. L'herbe verdit, croît, sèche. La fleur s'épanouit, parfume, se fane. Le soleil brille, réchauffe, se couche. Le vent souffle, se déchaine, tombe. La rivière déborde, baisse, gèle. Le médecin visite, ausculte, guérit (qui ?). Le menuisier scie, rabote, ajuste (quoi ?). Le maçon badigeonne, blanchit, crêpit. Le tailleur mesure, coupe, assemble. L'agriculteur sème, plante, récolte. Le vigneron taille, sarcle, effeuille. L'avocat étudie, plaide, défend. L'instituteur prépare, enseigne, corrige. Le maréchal forge, pose, cloue (quoi ?).

L'oiseau vole, gazouille, niche. Le canard marche, nage, barbote. La poule pond, couve, caquette. Le chat guette, attrape, croque (quoi ?). Le chien garde, aboie, met en fuite. Le cheval hennit, court, galope. La vache beugle, pait, rumine. La chèvre grimpe, broute, cabriole.

II. EXERCICES SUR LES SYNONYMES : remplacer le qualificatif par un équivalent :

Comment dire au lieu de :

Un être chétif ? Une parole satirique ? Un voleur audacieux ? Un élève indolent ? Un homme inoccupé ? Un caractère exécrable ? Un besoin pressant ? Une voie sombre ? Un maître obstiné ? Un chef rigide ? Un temps propice ? Une

¹ Lehrproben über deutsche Lesestücke, von Emil Schneider.

joie ineffable ? Une résolution inébranlable ? Une juste redevance ? Un visage pâle ? Une poire molle ? Un langage ironique ? Une tache indélébile ? Un vent impétueux ? Un air martial ? Un vin délicieux ? Une chambre très petite ? Un verre transparent ? Une terre féconde ? Un esprit fatigué ? Un chemin sinueux ? Un style vulgaire ? Un trait singulier ? Un engin prohibé ? Un fruit hâtif ? La cime chenue ? Des goûts dépravés ? Une porte close ?

Liste de qualificatifs à rapprocher des noms auxquels ils conviennent :

Exquis	nonchalant	équitable
entêté	désœuvré	guerrier
exiguë	ténébreuse	bizarre
détestable	moqueur	défendu
ineffaçable	blème	commun
violent	blette	fermée
urgent	favorable	corrompus
fertile	hardi	diaphane
tortueux	faible	précoce
ferme	blanche	sévère
las	caustique	inexprimable

III. MOTS DÉFINIS PAR UN AUTRE MOT ACCOMPAGNÉ D'UN QUALIFICATIF :

Comment appelez-vous un piège caché ? (embûche). Un feu ardent ? (brasier). Une grosse corde ? (câble). Un petit bois ? (bosquet, bocage). Un bâton pointu ? (pieu). Un grand festin ? (banquet). La plume légère ? (duvet). Un courant très rapide ? (torrent). Des soins affectueux ? (sollicitude). Un vent frais ? (brise). De vives prières ? (instances). Un mouvement circulaire ? (rotation). Un vase antique ? (amphore). De faux cheveux ? (perruque). Une étoffe transparente ? (gaze, mousseline, tulle). Une plante aromatique ? (lavande, sauge, romarin, menthe). Une huile minérale ? (pétrole). Une maladie cutanée ? (teigne, lèpre, gale). Une plante parasite ? (gui, cuscute). Un reptile venimeux ? (vipère). Un lieu inhabité ? (désert). Une arrivée heureuse ? (bienvenue). Un jugement favorable ? (éloge). Un corps embaumé ? (momie). Un prêtre russe ? (pope). Un prêtre chinois ? (bonze). Un temple indien ? (pagode). Une tour crénelée ? (donjon). Un homme maladif ? (valétudinaire). Un vieux soldat ? (vétéran). L'extrême vieillesse ? (décrépitude). Une joie vive ? (allégresse).

IV. SÉRIES DE QUALIFICATIFS SE RAPPORTANT AU MÊME OBJET.

Comment peuvent être : L'air ? (calme, (contr.) froid, malsain). Le feu ? (ardent, circonscrit, éteint). La parole ? (affectueuse, grossière, véridique). La vie ? (sobre, réglée, laborieuse). La guerre ? (injuste, fatale, ruineuse). Le regard ? (terne, vif, pénétrant). Le son ? (aigu, grave, rude). Le goût ? (sucré, amer, piquant). Le bois ? (poli, verni, veiné). L'eau ? (salée, minérale, potable). La viande ? (fraîche, vieille, corrompue). Les fruits ? (doux, acides, véreux).

L. BOUQUET.

DICTÉES

Degré supérieur.

Les mélèzes.

Voici les mélèzes. Ils viennent au hasard. Chaque arbre a librement déployé ses frondes, étalant dans le bleu du ciel la teinte adoucie de ses petites houppes

vertes. Je ne me lasserai jamais de contempler cette magie du vert sur le bleu ; toujours ma pensée retournera vers ces pentes vêtues d'un si fin gazon, si serré, avec ses ombres diaphanes qui s'allongent sous les grands arbres, avec cette vague senteur, et ces rameaux que de moment en moment soulève mollement un souffle. Il les fait lentement onduler, trembler un peu les flexibles aiguilles, puis le souffle s'éteint, la branche redescend et tout rentre dans une ineffable paix.

Communiqué par HENRI PIDOUX.

(Extrait de *Bande du Jura* par l'auteur des *Horizons prochains*.)

Vocabulaire. La fronde, la houppé, diaphane, la senteur, mollement, ineffable, la magie.

Expliquer ce qu'on appelle « les frondes d'un arbre ou sa frondaison ». De même « les pentes vêtues de gazon ».

Familles de mots. Redescendre, descendre, condescendre ; onduler, l'ondulation, ondulatoire, ondoyer, ondoyant, onde, l'ondée, ondin, ondoiemment.

HENRI PIDOUX.

Degré intermédiaire.

Les mésanges.

Les mésanges, d'un naturel vif et remuant, sont sans cesse en mouvement ; on les voit continuellement voltiger d'arbre en arbre, sauter de branche en branche, grimper sur le tronc, s'accrocher aux murailles, se suspendre de toutes les manières, souvent même la tête en bas. Quoique féroces même, elles se plaisent en société, recherchent leurs semblables, forment de petites troupes, plus ou moins nombreuses, et si quelque accident les sépare, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies ; alors elles cherchent leur nourriture en commun, visitent les fentes des rochers et des murailles, déchirent avec leur bec le lichen et la mousse des arbres pour y trouver les insectes ou leurs œufs ; elles se nourrissent aussi de graines, d'amandes et de noisettes.

C. FAILLETTAZ.

RÉCITATION

Degré supérieur.

J'aime le soir.

J'aime le soir quand la brise légère
Vient m'apporter le doux parfum des fleurs ;
Quand au couchant des gerbes de lumière
Sur le Jura mélangent leurs couleurs.
J'aime le soir quand une voix s'élève
En gais accords de l'églantier fleuri :
Lors je m'assis doucement sur la grève,
En t'admirant, ô rossignol chéri !

J'aime le soir quand la lune blanchâtre
Du Muveran couronne le sommet ;
Quand près d'un bois à la teinte grisâtre,
Je puis encor revoir mon vieux chalet...
Adieu, troupeaux et riants pâturages !
Sapins blanchis par la neige et les ans !
Adieu, rochers, glaciers les plus sauvages !
Toujours vos noms paraîtront dans mes chants.

J'aime, zéphyr, entendre ton murmure,
Quand le silence invite au doux sommeil,
Ta chaude haleine en rasant la verdure,
Va d'une fleur préparer le réveil ;
Fille des prés, du matin, sur ta tige
Se posera le léger papillon ;
Tout gracieux, il va, revient, voltige
De fleur en fleur, de la fleur au sillon.

J'aime l'éclair, cet enfant des nuages,
En deux clins d'œil il verrait l'univers ;
J'aime le luth aux cent voix des orages :
Il s'accorda sur l'horizon des mers.
J'aime ton bruit, tonnerre, dans l'espace,
Au monde entier tu dis : « Crains mon auteur ! »
Mortels ! prosternez-vous : dans cette nue il passe ;
Incrédule, frémis en voyant sa grandeur.

François OYEX.

ARITHMÉTIQUE .

Solutions du problème proposé par l'« Educateur » du 6 octobre.

I. *Par l'algèbre.* La solution algébrique de ce petit problème n'offre aucune difficulté : elle se réduit à la résolution d'une équation du 2^e degré.

En effet, si je représente par x le prix d'achat, je vois que la perte subie est le $x\%$ de x , c'est-à-dire qu'elle peut figurer par $\frac{x^2}{100}$.

De là l'équation

$$x - \frac{x^2}{100} = 24 ; \text{ ou } x^2 - 100x + 2400 = 0$$

qui donne pour x les 2 valeurs suivantes :

$$\begin{aligned} x &= 40 \\ x &= 60 \end{aligned}$$

II. *Solution numérique.* Je recours aux lois des proportions et je raisonne ainsi : La perte subie est au prix d'achat ce que celui-ci est à 100.

Le prix d'achat est donc une moyenne proportionnelle entre 100 et la perte, c'est-à-dire que le carré du prix d'achat équivaut à 100 fois la perte. Ceci nous enseigne que ce carré est un multiple de 100, que donc le prix d'achat lui-même est un multiple de 10.

Je remarque maintenant que, d'après la donnée, le prix d'achat est plus grand que 24 louis et plus petit que 100.

Les multiples de 10 contenus entre ces limites sont 30, 40, 50, 60, 70, 80 et 90.

Il ne me reste plus qu'à procéder par élimination en cherchant lesquels de ces nombres vérifient le problème.

Je trouve ainsi 40 et 60.

A. PILET.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

Dans sa séance du 8 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Gerber, à titre définitif, en qualité de maître de violon à l'Ecole normale.

Ecole primaire

RÉGENTS : MM. Blaser, Jean, à Renens-gare ; Bussy, Fernand, à Saubraz ; Wagnière, Eugène, à La Comballaz (Ormonts-dessous) ; Meylan, Henri, à Peyres-et-Possens,

RÉGENTES : Mmes Buffat, Eugénie, à Lausanne ; Auberson, Wilma, à Lausanne ; Perréaz, Suzanne, à Rances ; Mme Soutter-Versel, Eugénie, à Nyon ; Mlle Wälti, Louise, à Versvey (Yverne) ; Mme Borgeaud-Pilet, Berthe, à Orny ; Mles Pilet, Louise, à Serriat (Ormonts-dessous) ; Challand, Hélène, à Yverdon ; Jeanmonod, Rosa, à Provence ; Gay, Fréda, à Crans.

MATRICES D'ÉCOLE ENFANTINE : Mles Cusinay, Rachel, à Lausanne ; Lieberkühn, Martha, à Lausanne ; Golaz, Julia, à Vallorbe ; Magnin, Alice, à Cuarnens.

MAISON 
MAIER & **MODÈLE**
CHAPUIS
Rue du Pont, 22
LAUSANNE

VÊTEMENTS
façon élégante et soignée
DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
anglaises, françaises et suisses
EXPERT-COUPEUR



d'escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour
tout le monde marqués en chiffres connus.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique
DE
R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

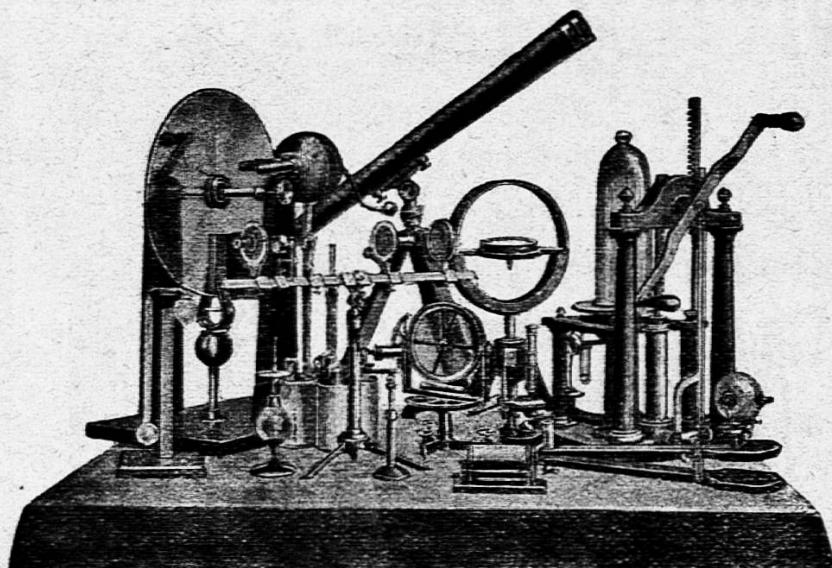
DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,
H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

CHANTS RELIGIEUX

pour **chœurs d'hommes** et **chœurs mixtes** publiés par la commission musicale de l'Eglise nationale vaudoise. Fascicules de 8 pages à 30 centimes ; à partir de 20 fascicules, à 20 cent. l'exemplaire. S'adresser à **M. Barbian**, pasteur à **Rances**.
H14420L



Trüb, Fierz & C°

Hombrechtikon-Zürich

livrent
comme spécialités dès

**Appareils
de physique et
de chimie**
comme aussi des
**installations
complètes
d'écoles.**

Catalogues gratis
et franco à disposition.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11. LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

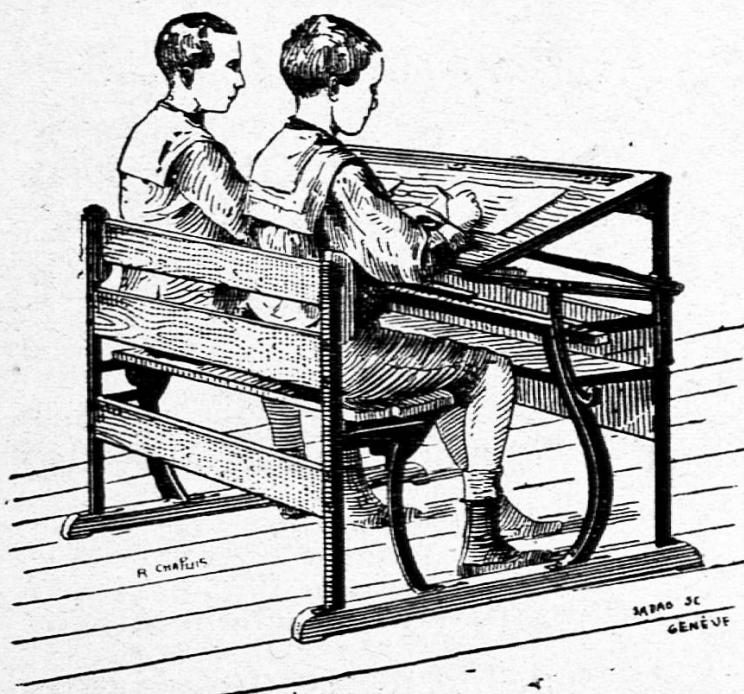
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vullerbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

REUCHSEL, A. **L'art du chef d'orphéon**
TROJELLI, A. **L'art de composer**

net fr. 3.—
» » 3.—

→ CHANSONNIER DE STELLA ←

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

GARDEN, L. Solo de mandoline	monologues	net fr. 0.50
NATAL, C. Presque mariée	pour	» » 0.50
— Eaux minérales contre le célibat	jeunes filles	» » 0.60
BILLOD-MOREL, A. Ruse électorale , comédie en un acte (6 personnes)	» » 1.—	
— Fameux poisson , comédie en un acte (7 personnes)	» » 1.—	
MAYOR, P.-E. Les Deux moulins , comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants	» » 1.25	
— Pour l'honneur , drame en un acte (4 personnes)	» »	
BLANC, M. La valse de Lauterbach (8 personnes)	» » 1.—	
— Les maladresses d'un bel esprit (5 personnes)	» » 1.—	
BLANC, J.-H. Moïse-Margot à la montagne (8 personnes)	» » 1.25	

Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

Très grand succès. → L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de chants pour Chœur mixte

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Édité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

→ Envois à l'examen ←

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^e ANNÉE — N° 43.

LAUSANNE — 27 octobre 1906.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgruin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céliney.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duvolisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Biel.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moekli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Pache**, A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dérlaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Fallettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent**, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz**, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

VIENT DE PARAITRE :
Edouard ROD
L'Incendie
Roman. 3 fr. 50

EN SOUSCRIPTION :
Atlas de géographie moderne
par F. SCHRADER, F. PRUDENT et E. ANTHOINE
Contenant 64 grandes cartes, 53 petites cartes et cartouches en couleurs et 524 cartes ou figures en noir. 128 pages de notices in-folio sur double colonne, un glossaire géographique et un index de 40 000 noms.

NOUVELLE ÉDITION
Soigneusement corrigée et mise à jour.

Mode et conditions de la publication :
Cet Atlas comprendra **21 livraisons à 1 fr.** Il paraîtra une livraison par semaine à partir du 6 octobre 1906.

Prime gratuite offerte à tous les souscripteurs :
Une année du « **TOUR DU MONDE** » (Première série) Deux beaux volumes grand in-4^o de 900 pages, illustrés de plus de 500 gravures du prix de 25 fr.

MAISON

* * *

MAIER & MODÈLE

MAIER &
CHAPUIS

Rue du Pont, 22
LAUSANNE

SPÉCIALITÉ &
CHOIX IMMENSE
en tous genres de

VÊTEMENTS

façon élégante et soignée

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

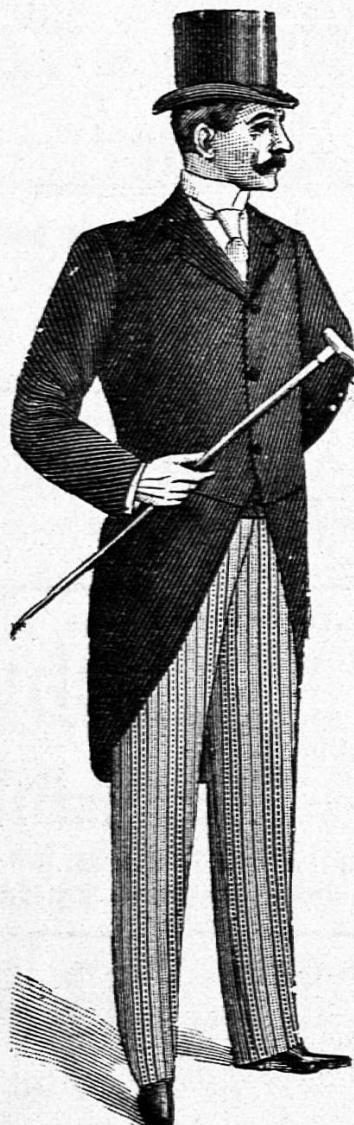
anglaises, françaises et suisses

EXPERT-COUPEUR

100

d'escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour
tout le monde marqués en chiffres connus.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

Ch. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Jeune homme (étudiant de Baden, 21 ans)
cherche pension

de préférence

dans famille d'instituteur ou pasteur,

où il pourrait bien apprendre la langue française. — Offres à **Friedr. Seith,**
Homburgerstrasse, 35, **Bâle.** Hc6059Q

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT
et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT
Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise 10% au corps enseignant.

